

# INFORMATION DES POPULATIONS

PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION (PPI)



## Que faire en cas d'alerte ?

### LES BONS RÉFLEXES

*En cas d'accident  
industriel survenant  
sur le site*

**P&G BLOIS**

**A lire attentivement et à conserver**

# Les bons réflexes en cas d'alerte

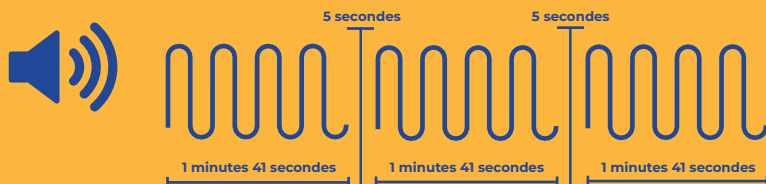
## L'ALERTE DU PPI



### Sirène = Confinement

#### Début d'alerte

Elle comporte **trois sonneries** montantes et descendantes de chacune une **1 minute et 41 secondes**.



#### Consignes de sécurité

**Gardez votre calme** et observez immédiatement les mesures suivantes :

##### À FAIRE



1. Enfermez-vous dans le bâtiment le plus proche



2. Bouchez toutes les arrivées d'air, arrêtez la ventilation et la climatisation



3. Écoutez la radio France Bleu Orléans 93,9 FM

##### À NE PAS FAIRE



4. N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils sont pris en charge



5. Ne téléphonez que si vous êtes en difficulté



6. Ne fumez pas, ne créez ni flammes ni étincelles

#### Fin d'alerte

Le signal de fin d'alerte correspond à une sonnerie monotone de **30 secondes**.



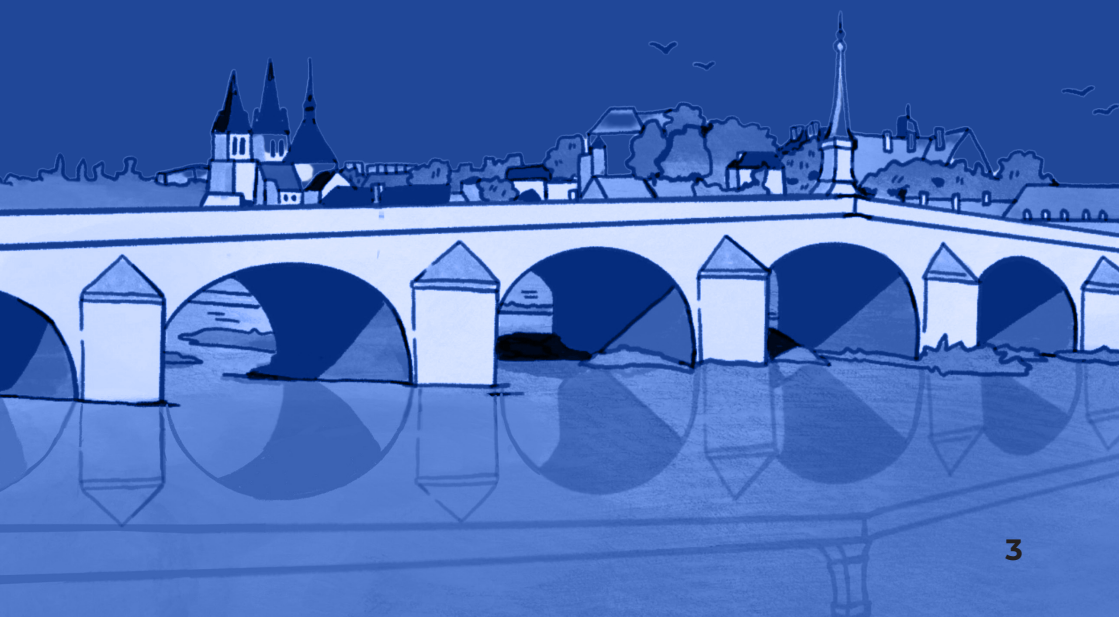
Un signal continu de 30 secondes

## POURQUOI CE DOCUMENT ?

Vous résidez ou travaillez dans une zone où un risque industriel majeur a été identifié.

### Ce document vous permettra de :

- Mieux connaître ce risque.
- Vous informer sur «**LES BONS RÉFLEXES**» à adopter en cas d'accident industriel majeur.



## Histoire du site

# QUI SOMMES-NOUS ?



Le site de Blois a été créé en 1959 et acquis par P&G en 1985. Il est devenu l'un des centres de production majeurs pour les shampoings et les après-shampoings P&G, fournissant les marchés européens. Les marques emblématiques produites à Blois incluent Head & Shoulders, Herbal Essences, Aussie, Old Spice et Pantene.

L'usine de P&G à Blois est une installation classée au titre de la nomenclature ICPE comme SEVESO seuil haut.

Des études de dangers ont permis de définir les risques liés aux produits stockés (stock de produits aquatoxiques) et de prendre les dispositions de sécurité adaptées. Un système de gestion de la sécurité visant à prévenir les accidents majeurs a été mis en place depuis 2015 et est régulièrement inspecté par la DREAL (*Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement*)

À Blois, P&G stocke et utilise de nombreux produits chimiques qui sont à la base des différentes formulations de shampoing et après-shampoing.

Une gestion des produits chimiques est mise en place et chaque produit suit un processus de validation avant son entrée sur le site.



PANTENE

## En cas d'accident, 2 situations peuvent se présenter, susceptibles d'impliquer ou non les populations riveraines :

### Les populations ne sont pas soumises aux effets du risque

#### Accident sans gravité

Le personnel du site intervient seul.

#### Accident grave

Intervention du personnel du site dans le cadre du POI  
Appel des renforts extérieurs.

**POI : Plan d'Opérations Internes**, il définit l'organisation des secours dans le cadre d'un sinistre dont les conséquences ne dépassent pas le périmètre du site. Le directeur des opérations est le chef d'établissement ou son représentant.

### Les populations sont soumises aux effets du risque

#### Accident majeur

Le PPI est déclenché par la Préfecture.  
Intervention des secours Publics.



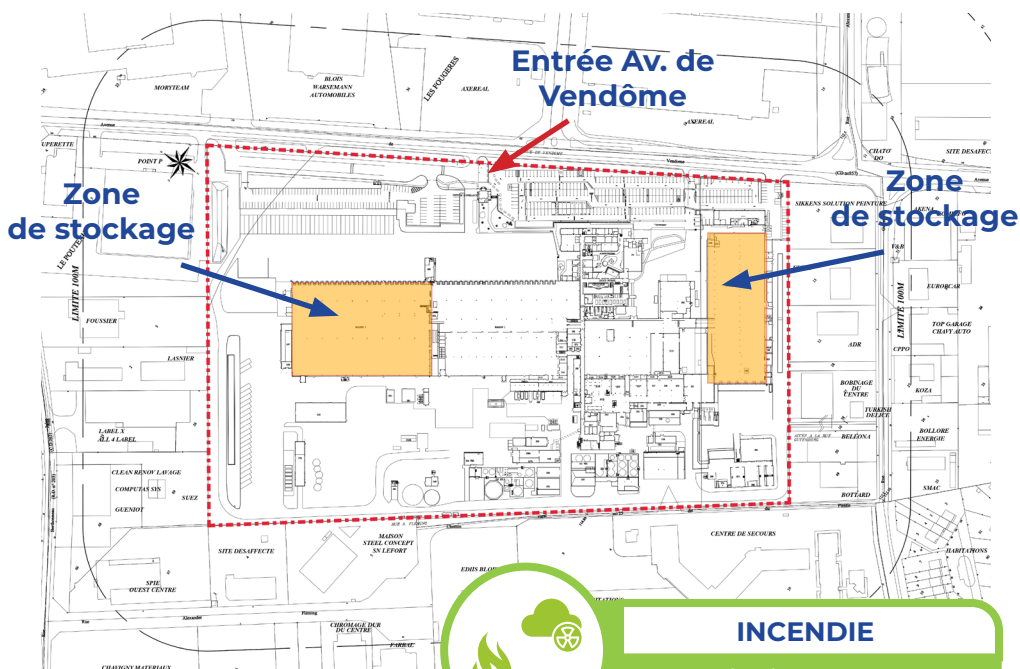
**PPI : Plan Particulier d'Intervention**,  
Il définit l'organisation des secours dans le cadre d'un sinistre dont les conséquences dépassent les limites du site.  
La population est prévenue par le déclenchement de la sirène (son modulé) et applique les consignes : «Les bons réflexes en cas d'alerte».


**Les sirènes sont testées le premier mercredi de chaque mois à midi**


# QUELS SONT LES RISQUES ?

Le site comporte une zone de production, une zone de stockage de matières premières, une zone de stockage de produits finis, ainsi que des installations et locaux techniques connexes, des bureaux, un réfectoire et des locaux sanitaires.

## Zones à risque retenues pouvant générer des fumées toxiques :



 Zones à risque incendie

 Limite de propriété



### INCENDIE

- Intoxication par les produits de combustion
- Fumée potentiellement « toxique »

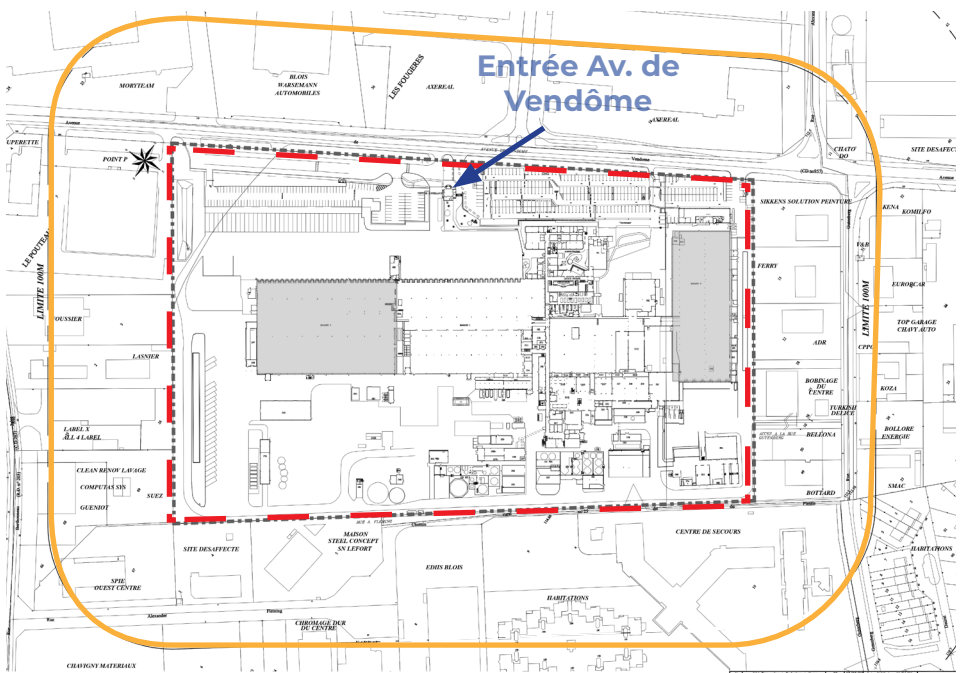


Enfermez-vous immédiatement dans le bâtiment le plus proche





## Périmètre d'application du PPI :



 Périmètre d'application du PPI de 100m

 Limite de propriété de l'usine

## 1 Qu'est-ce qu'un accident industriel majeur ?

Certaines usines peuvent être à l'origine d'un accident très grave, heureusement très rare, dont les conséquences dépassent les limites de propriété du site et peuvent atteindre les populations de la commune et parfois les communes voisines. Ses effets et ses conséquences dépendent de la nature des produits en cause, de la quantité mise en jeu et se manifestent par un incendie, une explosion, un nuage toxique.

## 2 Que fait-on pour l'éviter ?

Il faut tout faire pour détecter un incident et le maîtriser avant qu'il ne prenne de l'ampleur. Avant tout, l'industriel est dans l'obligation de mettre en évidence les risques de ses installations, leurs conséquences, les moyens de les prévenir et d'y faire face. Il réalise l'étude des dangers qui est soumise au contrôle de l'Etat, dont la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) qui est le service en charge du contrôle des installations classées. Cette étude définit les moyens de prévention qui passent par une bonne conception des installations, un personnel bien formé, des moyens de secours efficaces. Elle doit également permettre de déterminer la distance maximale des effets de l'accident le plus grave.

## 3 Et s'il se produit malgré cela ?

Dans toute activité humaine, le risque zéro n'existe pas. Il faut se préparer à l'accident majeur en planifiant par avance les moyens d'intervention.

- L'industriel établit un POI (Plan d'Opération Interne) pour la mise en œuvre de ses moyens propres si l'accident reste limité à l'intérieur de son usine.
- L'Etat fixe dans un PPI (Plan Particulier d'Intervention) spécifique à l'usine, les moyens de secours Publics (pompiers, SAMU, forces de Police ...) lorsque l'accident s'aggrave jusqu'à devenir majeur et à avoir des conséquences potentielles en dehors du périmètre de l'usine.

## 4 Cela suffit-il ?

Non, il faut éviter d'augmenter la densité de population dans les zones les plus proches de l'usine et donc du risque potentiel. Si nécessaire, des mesures de restriction de l'urbanisme à proximité des sites industriels sont introduites dans les PLU (Plans locaux d'urbanisme).





## 5 Comment suis-je averti d'un accident majeur ?

Par les sirènes des usines et par la radio qui alertent les personnes dans le périmètre du PPI concerné, si un accident est arrivé ou est imminent. Ces sirènes émettent un son particulier, montant et descendant, du grave à l'aigu, pendant 3 fois 1 minute et 41 secondes séparées par un court silence de 5 secondes.

## 6 Pourquoi faut-il rester à l'abri ?

En cas de formation d'un nuage toxique, la meilleure protection consiste à se réfugier immédiatement dans un abri clos sans fenêtre ou si ce n'est pas possible de s'éloigner le plus possible des ouvertures.

## 7 Combien de temps faut-il rester à l'abri ?

Si un nuage toxique se forme, il va se diluer dans l'air et devenir progressivement moins dangereux, le temps de la mise à l'abri pourrait être de quelques heures. La fin de la mise à l'abri sera annoncée par la sirène et la radio.

## 8 Pourquoi ne pas aller chercher les enfants à l'école ?

Ils y sont en sécurité. Dès le début de l'alerte, les enseignants les font rentrer dans les classes et ferment soigneusement toutes les ouvertures. Si vous sortez, vous vous exposez et vous risquez de les exposer inutilement.

## 9 Pourquoi écouter la radio ?

C'est par la radio locale que vous serez donnés les consignes des autorités et les renseignements sur l'évolution de la situation ou la fin d'alerte.

ORSEC PLAN FAMILIAL DE MISE EN SÛRETÉ (PFMS)

# JE ME PROTÈGE EN FAMILLE



**À REMPLIR**

CE PLAN CONCERNE LA FAMILLE  
(indiquez votre nom) :



## Lien du Guide de mise en sûreté



<https://mobile.interieur.gouv.fr/Media/Securite-civile/Files/je-me-protège-en-famille>



Plus   
d'infos



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE  
DE LOIR-ET-CHER

Préfecture de Loir-et-Cher

Adresse : Préfecture de  
Loir-et-Cher place de la  
République BP 40299 41006  
BLOIS CEDEX

Téléphone : 02 54 70 41 41

[www.loir-et-cher.gouv.fr](http://www.loir-et-cher.gouv.fr)

# P&G

Procter & Gamble Blois

Adresse : 126 Av. de Vendôme,  
41000 Blois

Téléphone : 02 54 52 22 00

Email : [arifiz@pg.com](mailto:arifiz@pg.com)